

Scrabble Classique

Sélection pour les Championnats du Monde individuels

1. Joueurs concernés

Tout joueur de nationalité française licencié à une Fédération affiliée à la FISF ayant participé à au moins une compétition homologuée de Scrabble classique durant la période de sélection est susceptible d'être sélectionné en équipe de France.

2. Période de sélection

La période de sélection pour le Championnat du Monde de la saison S commence au lendemain du Championnat de France de la saison S-1 pour se terminer le soir du Championnat de France de la saison S.

3. Nombre de sélectionnés

Le quota FISF de joueurs représentant la FFSc au Championnat du Monde est de **14**, il est porté à **20** si celui-ci est organisé en France. Il est majoré de X en fonction du nombre de joueurs français dont la cote est supérieure à 1900 au lendemain du Championnat du Monde précédent. X = 3 pour le Championnat du Monde 2025.

4. Classement du joueur de l'année : les points de sélection (PS)

n = nombre de joueurs du tournoi.

NPS = nombre de joueurs recueillant des points de sélection :

n / 2 (arrondi à l'entier inférieur) pour Championnat de France, Championnat d'Europe, Championnat du Monde

n / 3 (arrondi à l'entier inférieur) pour toutes les autres épreuves attributives de PS.

T = moyenne des points de série de tous les participants (arrondie à l'entier le plus proche). Soit : 1000 pour les séries Joker, 800 pour les Séries A, 600 pour les Séries B et 400 pour les séries C

C = coefficient lié au nombre de joueurs de l'épreuve et au type d'épreuve :

C = 0,7 pour TH < 12 joueurs, TH classique B < 17 joueurs

C = 1 pour TH entre 12 et 16 joueurs, TH classique B entre 17 et 24 joueurs

C = 1,1 pour Masters régionaux

C = 1,2 pour TH entre 17 et 24 joueurs, TH classique B entre 25 et 32 joueurs

C = 1,4 pour TH entre 25 et 32 joueurs, TH classique B entre 33 et 64 joueurs

C = 1,6 pour TH entre 33 et 64 joueurs, TH classique B > 64 joueurs

C = 1,8 pour TH > 64 joueurs, Open de France, tournois Grand Chelem

C = 2,1 pour Championnat de France, Championnat d'Europe, Championnat du Monde

Pour les TH en formule 8 rondes ou plus (excepté pour les Masters), le coefficient C est remonté de 1 niveau limité à 1,8 (ex. pour 20 joueurs C = 1,4, pour 70 joueurs C = 1,8).

La valeur du tournoi V = C x T.

Soit P la place du joueur à l'issue du tournoi, le nombre de points de sélection PS que marque le joueur sur ce tournoi est donné par :

$$PS = V \times [(NPS - P + 1) / NPS]$$

Les points de sélection se cumulent au cours des tournois. Le classement des joueurs ayant marqué des points de sélection est tenu à jour et un état de la sélection est publié sur le site de la FFSc. Seuls les **six meilleurs résultats** de chaque joueur sont pris en compte dans le classement.

À la fin de la période de sélection, le premier du classement sera déclaré joueur de la saison et, à ce titre, se voit offrir les droits d'inscription au Championnat de France de la saison S+1 et à l'Open de France de la saison S+1.

5. Modes de sélection

L'attribution des places en équipe de France sera faite selon le barème suivant :

5.1 Classement de la sélection

Les **six** premiers joueurs du classement de la sélection (après exclusion des joueurs qualifiés au titre de l'Open de France et des tournois Grand Chelem) si le Championnat du Monde est organisé en France, les **quatre** premiers joueurs sinon

5.2 Open de France

Le **vainqueur** de l'Open de France de la saison S (ou s'il n'est pas sélectionnable, le joueur classé deuxième).

5.3 Tournois Grand Chelem

Les **vainqueurs** de chaque tournoi Grand Chelem s'ils sont sélectionnables et si la participation au tournoi est suffisante (30 joueurs ou 6 séries Joker au minimum).

5.4 Places libérées après Open de France et tournois Grand Chelem

Le nombre total de places réservées à l'Open de France et aux tournois Grand Chelem est de **cinq**.

S'il n'est pas atteint, quelle qu'en soit la raison (annulation d'un tournoi, quota maximum de 4 tournois Grand Chelem non atteint, participation insuffisante dans un tournoi Grand Chelem, vainqueurs étrangers, double vainqueur...), le nombre de places ainsi libérées est réparti comme suit : la **1ère** ouvre une place qualificative supplémentaire par le **Championnat de France**, la **2ème** une place qualificative

supplémentaire par le **classement Sélection**, la **3ème** une place qualificative supplémentaire par le **Championnat de France**, la **4ème** une place supplémentaire par le **classement Sélection**, la **5ème** une place supplémentaire par le **classement international**.

5.5 Championnat de France

À l'issue de la finale du Championnat de France, les **cinq** premiers joueurs du classement non déjà sélectionnés par les trois points précités si le Championnat du Monde est organisé en France, les **trois** premiers joueurs sinon.

5.6 Classement international

Les **quatre** joueurs les mieux placés au classement international vu le lendemain de Championnat de France de la saison S non déjà sélectionnés par les quatre points précités si le Championnat du Monde est organisé en France, les **deux** joueurs les mieux placés au classement international sinon.

Ils doivent cependant avoir disputé au moins 24 rondes et 3 tournois (dont 1 parmi les épreuves suivantes : Championnat de France, Open de France, tournois Grand Chelem) durant la période de sélection.

5.7 Quota supplémentaire

Pour la sélection pour le Championnat du Monde 2025, les **trois** places supplémentaires (cf 3.) augmentent de 1 le nombre de qualifiés par le classement de la sélection (porté à cinq), le Championnat de France (porté à quatre) et le classement international (porté à trois).

5.8 Liste d'attente

Une liste d'attente est constituée dans l'ordre suivant : R1 : Classement international, R2 : classement sélection, R3 : championnat de France, R4 : classement sélection. La même séquence est reproduite jusqu'à concurrence du nombre total de joueurs qualifiables (hors quota supplémentaire).

5.9 Le Champion du Monde et le Vice-champion du Monde

Le Champion du Monde et le Vice-champion du Monde en titre sont qualifiés d'office en sus du quota, ils ne sont pas remplacés en cas de désistement.

5.10 Les anciens Champions du Monde

Tout ancien vainqueur d'un Championnat du Monde de Scrabble classique peut participer à la compétition hors quota. S'il fait partie de la sélection, il laisse une place à un remplaçant.

6. Aide aux joueurs de l'Equipe de France

La FFSc participe aux frais-des joueurs sélectionnés selon le barème décidé par le bureau directeur de la FFSc.

Les anciens Champions du Monde non sélectionnés ne peuvent prétendre à l'aide financière de la FFSc

7. Annexe

Exemples de calcul des points de sélection.

7.1 Exemple 1

Soit un tournoi joué en Formule Classique en 5 rondes de 24 joueurs dont 4 joueurs de série Joker, 6 de série A, 7 de série B et 7 de série C.

Le nombre de joueur NPS recueillant des points de sélection est

$$\text{NPS} = 24/3 = 8$$

Le coefficient T est la moyenne des points de série des 8 premiers joueurs du classement initial

$$\text{T} = (1000 \times 4 + 800 \times 6 + 600 \times 7 + 400 \times 7) / 24 = 658$$

Le coefficient C

Il s'agit d'un TH de 24 joueurs,

$$\text{C} = 1,2$$

La valeur V du tournoi :

$$\text{V} = 658 \times 1,2 = 790$$

En conséquence le vainqueur du tournoi marquera 790 points de sélection,

puis du 2^e au 8^{ème} : 691, 593, 494, 395, 296, 198, 99

7.2 Exemple 2

Soit un tournoi joué en Formule Open 10 rondes de 30 joueurs dont 6 joueurs de série Joker, 7 de série A, 8 de série B et 9 de série C.

Le nombre de joueur NPS recueillant des points de sélection est

$$\text{NPS} = 30/3 = 10$$

Le coefficient T est la moyenne des points de série des 10 premiers joueurs du classement initial

$$\text{T} = (1000 \times 6 + 800 \times 7 + 600 \times 8 + 400 \times 9) / 30 = 667$$

Le coefficient C

Il s'agit d'un TH de 30 joueurs, C = 1,4

Il est joué en 10 rondes, le coefficient C est donc remonté d'un niveau,

$$\text{C} = 1,6$$

La valeur V du tournoi :

$$\text{V} = 667 \times 1,6 = 1067$$

En conséquence le vainqueur du tournoi marquera 1067 points de sélection,

puis du 2^e au 10^{ème} : 960, 854, 747, 640, 534, 427, 320, 213 et 107